

ÇA SE PASSE À TULLINS

LUNDI 31 OCTOBRE HALLOWEEN

Grand succès pour la Murder Party et le bal des vampires. Plus de 300 personnes de tous âges ont participé à ces événements proposés par la Ville de Tullins en partenariat avec la MJC et le Sou des écoles laïques de Tullins-Fures.



SAMEDI 12 NOVEMBRE

MISS EXCELLENCE RHÔNE-ALPES 2022

La Voironnaise, Océane Ducandas, a remporté la couronne de Miss Excellence Rhône-Alpes 2022. Une belle soirée sur le thème du cabaret, organisée par Marine Besset, présidente du comité Miss Excellence Rhône-Alpes, devenue un rendez-vous incontournable depuis quelques années à Tullins.

CAMPAGNE DE TRAÇAGE

Chaque année à l'automne, un budget de 20 000 € est dédié à une campagne de traçages routiers. Des aménagements et marquages aux entrées de ville, pour plus de sécurité.

- > Route de Grenoble/Fures : passage piétons en résine blanche.
- > Route de Renage : 3 bandes en rentrant en ville (descente et montée) en résine. Zone 50 km/h au sol.
- > Avenue de St-Quentin : au niveau de la piscine, pose de quilles et traçage piste cyclable (contre-allée route de St-Quentin / Peillardoux).
- > Avenue du Vercors : double ligne au milieu et zone 50 km/h au sol.

Mais aussi, place de la Libération, rue Montée du Château, rue du Salamot, Tizin...

JEUDI 10 NOVEMBRE
VÉGÉTALISATION DE
LA COUR DE RÉCRÉATION

Installation de mobiliers pour s'asseoir et dessiner autour des grands arbres, suite aux propositions des enfants de l'école Desmoulins, sur les éventuelles améliorations à apporter dans leur cour de récréation. Installation prochaine d'une pergola avec plantes grimpantes pour bénéficier d'endroits ombragés, de bacs hors sol avec des plantes aux feuillages persistants, des palissades avec plantes grimpantes pour cacher les containers à déchets.



UNE INFORMATION
VOUS MANQUE ?
DITES-LE NOUS !

Courrier : Mairie - Clos des Chartreux
CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
Mail : communication@ville-tullins.fr
Tél. : 04 76 07 00 05
Page Facebook de la commune :
www.facebook.com/villetullins
Instagram : @villedetullins



2022, CLAP DE FIN !

Encore une année mouvementée qui a débuté dans l'incertitude du COVID et qui se termine avec une incertitude sur les coûts de l'énergie.

Que ce soit pour la commune ou pour chacun d'entre nous, l'impact de cette crise énergétique aura des conséquences sur les années à venir et nous contraint à adapter nos modes de fonctionnement.

Dès le mois de septembre, nous nous sommes mobilisés pour mener une réflexion globale sur l'utilisation des bâtiments publics et plus précisément avec la mise en place d'un plan de sobriété énergétique, c'est une nécessité pour les finances de la commune.

Je tiens donc, à remercier l'ensemble des agents ainsi que tous les utilisateurs de nos bâtiments communaux qui se sont investis sur le sujet car c'est ensemble, que nous trouverons des solutions durables et efficaces dans le temps.

Malgré ce contexte particulier, l'équipe municipale et tous les agents restent pleinement mobilisés et ne cessent d'innover pour améliorer le quotidien de tous les Tullinois, vous le découvrirez en feuilletant ce nouveau Tullins Mag.

Cette fin d'année marque également un moment charnière dans le dispositif « Petites Villes de Demain », une année de diagnostics qui va permettre, dès 2023, de dessiner les contours du Tullins de demain.

Dans l'attente de nous retrouver lors des nombreuses manifestations organisées tout au long du mois de décembre, l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous promet une année 2023 riche de projets pour vous, vos proches et aussi pour notre belle ville de Tullins.

GÉRALD CANTOURNET

*Maire de Tullins,
Vice-Président du Pays Voironnais
en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion,*

*Président de la Maison de l'Emploi Pays Voironnais
et Sud-Grésivaudan*

Élu référent « Territoires d'Industrie »



CULTURE / ANIMATION

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE : UN LIEU DE DÉCOUVERTE ET D'EXPRESSION

L'EMMD EST COMPOSÉE D'UN PÔLE ADMINISTRATIF ET D'UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE PLUS DE 17 ENSEIGNANTS

Faisant partie intégrale du pôle culturel, l'EMMD est composée d'un pôle administratif gérant les inscriptions, facturations et affaires courantes. L'équipe pédagogique est composée de plus de 17 enseignants dispensant des cours en semaine suivant les disponibilités de chacun.

L'équipe enseignante est à l'écoute des différentes motivations et entre les orchestres, les ateliers, les apprentissages collectifs, chacun peut s'y retrouver du moment que l'envie est là.

Réparties dans l'école, dans le centre-bourg au 2 rue Clemenceau, les classes sont nombreuses :

- > Instruments à cordes
(piano, violon, violoncelle et guitare)
- > Instruments à vent
(cuivres : trombone, trompette, cor, flûte, clarinette, hautbois, saxophone)
- > Percussions et batterie
- > Chant
- > Danse, classique et jazz
- > Formation musicale

Des ateliers d'improvisation tous styles et de musiques actuelles viennent enrichir l'offre de musique avec l'orchestre d'harmonie « L'écho de la Vallée », l'orchestre à cordes Voiron/Tullins et l'orchestre symphonique du Voironnais.

L'EMMD c'est aussi une intervention musicale dans les écoles de manière hebdomadaire avec deux intervenants de qualité et une chorale.



Forte de la création d'un pôle culturel innovant et créatif, la commune de Tullins dispose également d'atouts formidables à travers le théâtre, la médiathèque, la MJC, les écoles et un tissu associatif varié. Créer, entretenir et enrichir les nombreuses passerelles déjà présentes est la priorité donnée par Alain Fernandez, élu à la culture à Guy Tena, responsable de l'EMMD.

Chacun doit pouvoir trouver un projet au travers duquel il pourrait s'épanouir. L'idée est aussi d'œuvrer pour accueillir des pratiques amateurs, recevoir les avis des Tullinois sur des évolutions possibles, souhaitables. L'école se doit d'être à la fois garante d'une tradition et un laboratoire d'idées en phase avec notre société.

LE MOT DE L'ÉLU

Alain Fernandez
Adjoint en charge de l'animation, de la culture et du patrimoine

« Après 28 années de bons et loyaux services en tant que directeur de l'École de Musique, Pierre Jaillot a souhaité prendre de nouvelles fonctions. À compter du 1^{er} septembre, la commune a confié la responsabilité de ce bel équipement cher aux Tullinois à Guy Tena. Il n'est pas inconnu à l'école puisque lui aussi est enseignant de musique (guitare) et coordinateur culturel au sein de la commune.

Depuis une trentaine d'années, les Tullinois peuvent s'initier à la musique au sein de l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) de la commune. Elle accueille des élèves de tous les âges, ainsi que des habitants des villes avoisinantes. »



CONTACT

ÉCOLE DE MUSIQUE
ET DE DANSE
2 RUE CLEMENCEAU
04 76 07 05 22
emmd@ville-tullins.fr



TÉMOIGNAGE

Éric Germain
Professeur de Hautbois

« Je suis envoûté par le son du hautbois depuis tout petit. Je ne peux pas vraiment expliquer ce qui me plaît dans cet instrument même encore aujourd'hui, comme quoi la musique recèle toujours sa part de mystères ! Les musiques de films ont largement fait appel au hautbois. C'est un instrument magnifique qui ne demande qu'à sortir des sentiers battus. »

DES PRATIQUES

Les cuivres

Pierre Jaillot reste en charge de la classe de trompette et continue à diriger l'Écho de la Vallée, l'harmonie tullinoise. Il représente, avec Bruno Vinit (trombone) la section cuivres de l'école. N'hésitez pas à venir essayer les cuivres à l'école, ce sont des instruments qui s'incorporent dans divers styles comme la musique cubaine chère à Pierre, le jazz, la Funk, la chanson... On voit fleurir aussi des ensembles tous styles s'affrontant lors de « battles » amicales ! Merci à Pierre pour toutes ces années passées à la direction de l'École de Musique et de Danse.

Les ateliers

Cette année, l'improvisation tous styles fait son apparition à l'école ! Après quelques années de pratique, l'atelier est ouvert à tous les instruments. L'atelier musiques actuelles (les ZicZacs !) quant à lui offre aussi la possibilité de jouer ensemble en petit groupe. Red Hot Chili Peppers, compositions originales, tout est permis !

Le chant

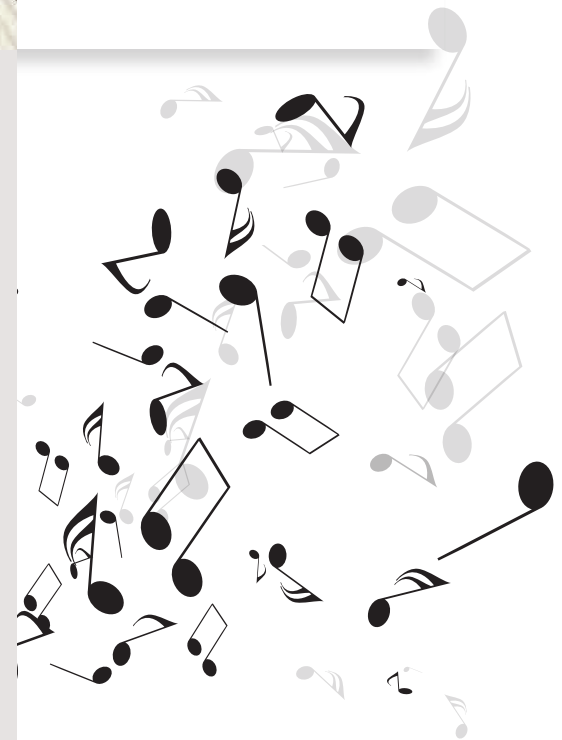
Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à rejoindre la chorale le mardi de 19h à 20h30. Émilie la cheffe de chœur a orienté le répertoire cette année sur la musique française et romantique. Gabriel Fauré sera (entre autres) à l'honneur.

Les orchestres du Voironnais

L'orchestre à cordes Tullins-Voiron, grâce notamment à Carole Maupas (violin) permet de belles rencontres musicales mais aussi humaines. Ainsi l'échange avec la Ville de Monastir en Tunisie nous offre-t-il des moments uniques où les musiques orientales et occidentales se rejoignent pour un moment magique. L'orchestre symphonique quant à lui se réunit autour de projets « Grand Angle » avec cette année la création « Le Fil de l'Ô » de Sylvain Charrier et Virginie Marion. Les 4 et 5 février, le spectacle sera impressionnant entre la mise en scène, la présence des musiques actuelles, l'orchestre, les chœurs, le théâtre.



De gauche à droite : Florence Perrin, Guy Tena, Alain Fernandez, Pierre Jaillot.



MAIS AUSSI
UNE ASSOCIATION...

Une association œuvrant au côté de l'EMMD : La Note Qui Bouge.

Créer du lien, permettre aux usagers (par le statut associatif) l'organisation de stages, la réalisation de projets d'élèves et/ou professeurs, la tenue de buvettes, des ventes...

INFORMATION

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE TULLINS AU 1^{ER} JANVIER 2023 : LES INFOS À CONNAÎTRE

AU TITRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DES SERVICES DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES ENGAGÉE DEPUIS 2020, LA TRÉSORERIE DE TULLINS TRANSFÉRERA SES ACTIVITÉS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023 SUR D'AUTRES SERVICES.

CE QUI NE CHANGERA PAS

> Démarches concernant les impôts

Les usagers peuvent contacter le Centre de Contact national au 0 809 401 401 de 8h30 à 19h (prix d'un appel local) ou se connecter à leur Espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr puis sous la rubrique Contact et RDV pour poser des questions ou prendre un rendez-vous téléphonique avec un agent des finances publiques. Le Service des Impôts des Particuliers de Saint-Marcellin situé au Centre des Finances Publiques 62, avenue du Collège à Saint-Marcellin, reçoit les usagers les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h.

> Règlement des factures locales (crèche, eau, hôpital, périscolaire...), amendes ou impôts.

Les usagers restent invités à opter pour les prélèvements et **paiements en ligne**.

La DDFIP s'appuie par ailleurs sur un réseau de proximité de points de contact densifié, qui permet aux usagers d'accomplir la plupart de leurs règlements à travers un **réseau de buralistes** auprès desquels ils peuvent s'acquitter, de façon sécurisée et confidentielle, de leurs factures, amendes ou impôts.



**Le Tabac Presse de Fures
108, boulevard Michel Perret
et la Maison de la Presse
4, place Docteur Valois
sont agréés paiement de proximité.**

CE QUI CHANGERA

> Démarches et renseignements concernant les factures locales ou leur règlement

Les usagers résidant sur la commune de Tullins devront désormais s'adresser, en cas de besoin, au Service de Gestion Comptable de Voiron situé au 58, cours Becquart-Castelbon à Voiron.

3 POSSIBILITÉS :

- > Mail : sgc.voiron@dgfip.finances.gouv.fr
- > Téléphone : 04 76 05 88 35
- > Sur place : le service reçoit les usagers les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

BUDGET PARTICIPATIF

GONFLE ET RÉPARE TON VÉLO

LA COMMUNE A LANCÉ LA PREMIÈRE ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF EN 2022.

La mairie alloue une enveloppe de 20000€ de son budget d'investissement à la réalisation d'un ou plusieurs projets portés et votés par les Tullinois.

5 projets ont été soumis au vote des Tullinois du 9 octobre au 16 octobre inclus. Au total 345 votes ont été effectués via le formulaire mis en ligne sur le site internet de la ville.

Le 19 octobre, les porteurs de projets ont été conviés en mairie, pour l'annonce officielle des résultats.



Résultat des votes :

- > Gonfle et répare ton vélo : **139**
- > La guinguette du parc : **80**
- > La web radio : **54**
- > Ça roule à Tullins : **41**
- > La cabane à vélos : **31**

C'est donc le projet « Gonfle et répare ton vélo » qui est retenu et qui sera réalisé en 2023.

TRIBUNE

GROUPES DE LA MINORITÉ

POUR TULLINS FURES UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

Crise démocratique à Tullins-Fures

Régulièrement, nous alertons l'équipe majoritaire sur le mauvais fonctionnement de la municipalité. Un mandat municipal, c'est 6 ans, avec un programme à mettre en œuvre, mais avant tout l'engagement d'une équipe. Cela ne peut fonctionner avec une équipe réduite.

Nous sommes aujourd'hui, après seulement 28 mois d'exercice, dans une situation inédite à Tullins : 11 démissions de membres de la majorité, éviction de la 1^{re} adjointe, car elle a eu le courage, comme nous, de dire que le budget présenté n'était pas soutenable (le dernier conseil d'octobre nous a donné raison quand la majorité a supprimé un tiers des projets), un exécutif restreint et non paritaire, plus de délégation aux finances, à l'environnement, à l'École de Musique. Un fonctionnement autocratique aux dires des démissionnaires, qui entraîne de mauvaises décisions : peu d'investissement, pas de vision prospective, une politique envers les commerces qui atteint ses limites, des coupes franches dans les services publics et les subventions, un budget fonctionnement avec des coûts qui ont déjà explosé et donc un mal-être de la part des services avec également de nombreux départs.

De notre côté, nous sommes présents aux conseils municipaux et votons ou pas les délibérations proposées, selon nos convictions. Nos avis ne sont jamais pris en compte. Dans l'avenir, nous ne servirons pas de caution au fonctionnement de l'équipe majoritaire.

GROUPE LR, CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

Texte non fourni



Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal. Textes publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TULLINS: UN SERVICE POUR TOUS

L'action du CCAS s'exerce à l'égard de tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées et/ou handicapées.

Le CCAS :

- gère des équipements et services : services pour personnes âgées, crèches, Relais Petite Enfance, Lieu d'accueil le Petit Pont,
- apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé,
- participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil Départemental, la Préfecture ou les organismes de Sécurité Sociale,
- est présent à travers les aides sociales facultatives définies par le Conseil d'Administration, qui constitue l'essentiel de la politique sociale de la commune.



« Accompagner les plus fragiles, lutter contre l'isolement, créer du lien social et intergénérationnel. Permettre à tous de partager des moments de convivialité. »

JEAN-CHARLES BANCHERI
VICE-PRÉSIDENT DU CCAS
EN CHARGE DES SOLIDARITÉS,
DES SENIORS, DU HANDICAP



LES DOMAINES D'ACTION DU CCAS

L'AIDE SOCIALE LÉGALE ET LES DOMICILIATIONS

Le CCAS assure l'instruction des dossiers concernant les demandes de : cartes prioritaires, allocation adultes handicapés, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, prestation de compensation du handicap, allocation compensatrice, orientation relative à l'emploi et au travail, Allocation Personnalisée d'Autonomie, hébergement personnes âgées et personnes handicapées, Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, aide-ménagère... et les transmet aux différents organismes : Conseil Départemental, Caisse des dépôts et consignations, Maison Départementale de l'Autonomie qui statue.

LES DOMICILIATIONS

Les personnes ne disposant pas d'une adresse stable leur permettant de recevoir et de consulter leur courrier de manière constante et confidentielle peuvent effectuer une demande de domiciliation auprès du CCAS à condition de prouver un lien avec la commune.

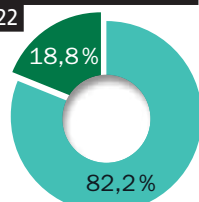
Elle permet aux personnes de bénéficier d'une adresse pour percevoir certaines prestations, notamment le RSA, la CMU, pour obtenir la délivrance d'un titre national d'identité, l'aide juridique ou s'inscrire sur les listes électorales.



LE BUDGET

1 089 000 €

C'EST LE BUDGET DU CCAS EN 2022



- La masse salariale représente 900 000 € (82,2 %).
- 189 000 € (18,8 %) sont consacrés au fonctionnement du service dont les aides facultatives, les animations à destination des aînés de la commune, au fonctionnement des équipements.

Les recettes sont essentiellement constituées par :

- La subvention versée par la commune, premier financeur (690 000 € en 2022),
- Les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (185 000 €),
- Les subventions du Conseil Départemental de l'Isère (46 000 €),
- Les recettes des familles.

L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

C'est un système d'aides et d'actions propres et décidées par chaque CCAS. Chaque demande est étudiée conformément aux critères d'attribution fixés par le Conseil d'Administration. Ces dossiers concernent 3 types d'aide :

➔ LES AIDES AU QUOTIDIEN POUR FAIRE FACE AUX DÉPENSES COURANTES

- > Bons alimentaires
- > Prises en charge de factures liées à l'habitation (électricité, eau, chauffage...)
- > Aides en lien avec la santé (mutuelle, optique, dentaire)
- > Aides au transport

➔ LES AIDES PONCTUELLES

- > Aides aux vacances, aux sorties scolaires ou pour les centres de loisirs
- > Cartes piscine : une entrée par jour
- > Bons culturels et sportifs : des bons d'une valeur de 60 € par foyer
- > Bons jouets ou vêtements à Noël : d'un montant de 40 €, pour les enfants de moins de 16 ans et les enfants porteurs d'un handicap titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %.

➔ LES AIDES EN DIRECTION DES JEUNES

- > Actions éducatives et citoyennes : les jeunes effectuent des petits travaux dans l'espace public et peuvent ainsi bénéficier d'une participation du CCAS pour des sorties ou séjours organisés par la MJC.
- > Permis de conduire citoyen : une aide financière destinée aux jeunes âgés de 15 à 25 ans peut être allouée. En contrepartie, un engagement citoyen du bénéficiaire est demandé, sous forme d'heures de bénévolat à effectuer au sein d'associations ou services municipaux ayant un caractère social, culturel ou environnemental.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CCAS accueille, écoute, accompagne, oriente et met en relation vers les structures ou services compétents les demandeurs ou leurs familles pour tous les sujets relatifs à la personne âgée ou à une situation de handicap.



PERSONNES ÂGÉES

→ Un lieu d'accueil, d'information et d'orientation concernant toutes les questions liées à l'avancée en âge

Le CCAS recueille les besoins et les attentes du demandeur ou de sa famille. Il oriente et met en relation avec les services et établissements compétents.

Il aide au remplissage des dossiers : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement (aide au financement des EHPAD), les dispositifs dans le cadre du maintien à domicile, l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA).

→ Un Référent social APA et ASPA

Le CCAS, par convention avec le Département, compte dans ses effectifs un référent social qui intervient au domicile des demandeurs APA pour l'évaluation de la dépendance et les besoins de la personne avant d'établir ou de modifier un plan d'aide le plus adapté à sa situation.

Pour les bénéficiaires APA rencontrant des difficultés sociales, l'accompagnement est assuré par le référent APA.

→ Animations et Ateliers de prévention

Tout au long de l'année des animations et ateliers de prévention sont proposés gratuitement aux seniors à partir de 70 ans.

- > Un repas dansant en 2022, avec un spectacle cabaret
- > Une animation pendant la Semaine Bleue
- > Des paniers gourmands avec des produits locaux, en fin d'année. Plus de 600 personnes inscrites
- > Des ateliers de prévention : mémoire, numérique, activité physique adaptée, aide aux aidants, aménagement du logement...

DISPOSITIFS ET SERVICES

→ Dispositif été et plan canicule

→ Portage de repas

→ Portage de livres

→ Une navette le samedi matin mise en place depuis 2021

Réservée aux personnes de 65 ans et plus pour se rendre sur le marché de Tullins. Ce service gratuit nécessite de s'inscrire la veille avant 12 h au CCAS.



3 arrêts sont proposés aujourd'hui : Résidence autonomie chemin de la Cressonnière, place de la Libération et Centre Hospitalier Michel Perret. En fonction de la demande, des arrêts supplémentaires pourront être créés.

LIEN SOCIAL

→ Ateliers cuisine avec Tero Loko

Une fois par mois, un atelier cuisine est proposé, dans les locaux de la MJC, aux bénéficiaires des paniers de légumes solidaires confectionnés par l'association Tero Loko.

→ Les Guinguettes

2 animations dansantes ouvertes à tous ont été proposées en 2022.

→ Le repas solidaire

Le CCAS organise un repas solidaire festif, le **10 décembre 2022, à 12 h, salle Jean Moulin** pour les Tullinois avec ou sans enfant, désireux de créer du lien social et de partager un moment convivial. Ce repas sera réalisé par des bénévoles en partenariat avec des associations locales et avec des produits offerts par les commerçants et producteurs de la commune, s'adresse aux Tullinois.
Inscriptions au CCAS.

→ Des bacs potagers

En 2021, un premier bac potager a été installé en face de la résidence La Cressonnière.

En 2022, dans la continuité de ce projet, un 2^e bac potager a été installé à la résidence La Contamine.

Toujours en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Un espace pour créer du lien social, intergénérationnel, transmettre des savoir-faire, échanger et partager de bons moments autour du jardinage ou simplement s'asseoir et discuter.

→ Le Réseau d'Échanges Réciproques et de Savoirs

Depuis septembre, le CCAS gère un Réseau d'Échanges Réciproques et de Savoirs sur la commune et organise des permanences tous les vendredis matin dans la salle de la ZAC (en face de la Résidence Jules Cazeneuve), de 9 h à 12 h.

L'objectif consiste à créer du lien social pour faciliter le « vivre ensemble » en s'appuyant sur les savoirs et les non-savoirs de chacun. Ce projet se développera grâce aux idées qui émaneront de l'esprit collectif de chaque participant.

À ce jour, le réseau compte une dizaine d'inscriptions.



Tournoi de la solidarité organisé avec l'association AJC en partenariat avec la Ville au profit des Restos du Cœur.

LE LOGEMENT



Le CCAS accueille les personnes qui souhaitent déposer une demande de logement dans le parc social et en assure le suivi auprès des bailleurs sociaux.

Vous pouvez également faire votre démarche seule, sur le Portail Grand Public : demande-logement-social.gouv.fr

Votre dossier est enregistré dans le Système National d'Enregistrement (SNE) afin d'être porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs intervenant autour du logement social (bailleurs, communauté de communes, communes, Département...).

RENSEIGNEMENTS

CCAS au 04 76 07 40 00

ou ccas-accueil@ville-tullins.fr

**FORMER LES PROFESSIONNELS,
SENSIBILISER LES FAMILLES,
ET VALORISER LES MÉTIERS
DE L'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES ÂGÉES, VOICI
CE QUE PROPOSE INNOVADOM !**

INNOVADOM UN LIEU RESSOURCE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE



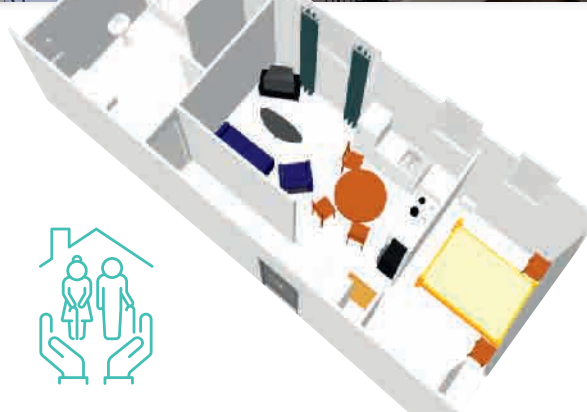
© Pays Voironnais

Population âgée plus nombreuse, hausse de la dépendance, manque de formation des professionnels, difficultés de recrutement dans le secteur de l'aide et des soins à domicile, la question du vieillissement est aujourd'hui incontournable et l'enjeu du maintien à domicile central.

Face à ces constats, le Pays Voironnais, qui a, comme l'ensemble des acteurs du secteur, de plus en plus de mal à recruter des auxiliaires de vie pour son service d'aide et de soins, a souhaité développer sur le territoire un lieu ressource et de formation sur la question du maintien à domicile. C'est chose faite avec INNOVADOM, un plateau flambant neuf de 400m² situé sur le Campus La Brunerie à Voiron.

Le principe de ce lieu innovant : permettre aux acteurs de l'ensemble du secteur (services d'aide et de soin publics et privés, hôpitaux...) de se professionnaliser en se formant à l'ergonomie, à la manutention, mais aussi aux soins d'urgence et aux techniques d'entretien du domicile le tout dans des espaces tout équipés et adaptés. INNOVADOM a également vocation à développer le travail partenarial entre les professionnels de différentes structures afin de faire évoluer les pratiques.

INNOVADOM s'adresse également aux retraités, aux familles et aux aidants pour les sensibiliser aux spécificités de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, et à l'utilité pour le bien-être au quotidien de leur proche, d'aménager le logement, ou d'avoir recours aux aides techniques ou à la domotique.



Un appartement pédagogique tout équipé a notamment été créé à cet effet afin de découvrir en situation réelle les aménagements et matériels destinés à favoriser le maintien à domicile.

L'objectif d'INNOVADOM est enfin de travailler à plus long terme sur l'attractivité du métier, en organisant des rencontres avec des professionnels, des demandeurs d'emploi et des étudiants en formation, mais également en renforçant les liens entre les acteurs de l'emploi et le secteur hospitalier.



→ **LE +**

Vous êtes retraité, aidant familial ou professionnel du secteur, vous pouvez visiter gratuitement l'appartement pédagogique.

Sur inscription auprès de M^{me} Chevallet, animatrice du lieu ressource :

innovadom@paysvoironnais.com / 06 40 23 63 60



UN PROJET, DES PARTENAIRES MULTIPLES

→ *INNOVADOM est le fruit d'un travail partenarial entre le Pays Voironnais, des services d'aide et de soins à domicile du territoire, le CHUGA, les hôpitaux de Rives et Tullins, la Maison de l'Emploi, des organismes de formation, le lycée professionnel La Martellière de Voiron, des entreprises de matériel médical, des ergothérapeutes, des associations spécialisées sur l'habitat (SOLIHA, URBANIS) ainsi que l'association TASDA spécialisée dans les nouvelles technologies au service du soutien à domicile.*

→ *D'un budget total de 330 000 €, le projet a bénéficié de nombreuses subventions de la part d'institutions (Département de l'Isère, Fonds européens, CARSAT, AG2R, APICIL, MALAKOFF-HUMANIS, Crédit Agricole Voiron) et des services d'aide et de soins à domicile partenaires (ADPAH, APEF Services, France Présence, Centre de soins infirmiers de Moirans).*

LA COMMUNE SOUTIENT ET INVESTIT POUR SES COMMERCES

ÉCONOMIE

REVITALISER LE CENTRE-VILLE ET FAVORISER L'INSTALLATION DE COMMERCES

Avec le souhait de revitaliser le centre-ville et d'y favoriser l'installation de commerces, la commune, sous la houlette déjà de la précédente équipe municipale, avait fait l'acquisition d'un local situé au 1 rue de Parménie (angle bd Michel Perret).

Ce local commercial abritait auparavant l'emblématique restaurant/pizzeria « Le Gribouille » connu de tous les Tullinois, passé ensuite sous l'enseigne « La Petite ardoise ».

L'objectif de la municipalité était de réhabiliter le local, vide depuis plusieurs années, et de lancer un appel à projets pour y accueillir une activité commerciale (commerce de bouche ou autre). La période Covid étant passée par là, l'appel à projets initial a dû être relancé courant 2021.

À l'issue de la consultation, la commission attractivité d'octobre 2021 a validé le projet de tarterie, salon de thé, soirées à thème, porté par Monsieur Florent Baltaro. Ce dernier a été accompagné dans sa démarche de création d'entreprise par Initiative Pays Voironnais. Il a également obtenu une aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Pays Voironnais pour ses travaux d'aménagement intérieur.

Avant l'installation de l'activité, la commune a dû réaliser des travaux de mise aux normes dans ce bâtiment ancien plein de surprises (électricité, plomberie, sanitaires, conduit d'évacuation, plafond coupe-feu...).

L'Épicentre a enfin ouvert ses portes le 5 octobre dernier. Vous trouverez dans ce lieu cosy, décoré avec soin un univers propice à une pause gourmande (des tartes salées et sucrées sont à déguster sur place ou à emporter). Ce lieu permet aussi la découverte d'une activité (différents ateliers sont proposés : macramé, connaissance des huiles essentielles, massage assis...) avec la lecture (des livres sont proposés ainsi que des ateliers lecture), d'écouter de la musique (des soirées musicales sont organisées). L'Épicentre est ouvert même le dimanche jusqu'à 19h, n'hésitez pas à aller bruncher !



**Deux autres locaux commerciaux ont déjà fait l'objet d'une acquisition par la commune de Tullins afin de favoriser l'installation de commerces : le local où est installé « Graines d'Épicicières » place Dr Valois, et plus récemment le local situé rue Général de Gaulle qui abrite actuellement une boutique d'artisanat local « Des mains d'artisans ».*

+ D'INFOS
Épicentre

1 rue de Parménie
04 76 55 16 91
Du mercredi au dimanche
de 11h à 19h
Du jeudi au samedi,
en soirée de 19h à 23h



**Tullins
Marché de Noël**

Dimanche 11 décembre
DE 10H00 À 18H00
PLACE DE LA LIBÉRATION
À TULLINS

Village de Noël: Nombreux exposants
présents
Animation musicale
Mini-ferme (Poney, Alpagas, Anes)
Père Noël (stand photos)
Maquillage pour enfants
Grande tombola: Nombreux lots à
gagner tout au long de la journée
Buvette et restauration

CAP' Tullins

**MARCHÉ DE NOËL
DE TULLINS**
Dimanche
11 décembre

Place de la Libération de 10h à 18h
Un village de Noël :
- Animation musicale
- Mini-ferme
- Père Noël, buvette, restauration

CAP Tullins
Association des acteurs
économiques locaux de Tullins
06 14 22 21 70
captullins38@gmail.com

DÉCEMBRE

VENDREDI 9 à 20h

CONCERT À L'ÉCOLE DE MUSIQUE « NOSTALGIC EXPRESS »

Avec Émilie Bret, soprano et Glawdys Wild, pianiste.
À l'École de Musique et Danse

SAMEDI 10 à 14h

AUDITION DE NOËL

École de Musique

MARDI 13 à 10h

RYTHMES D'AFRIQUE

avec les musiciens de l'association Répercussion.
Salle des fêtes - Relais Petite Enfance

VENDREDI 16 de 15h à 18h

MARCHÉ BIO DE NOËL

Haut de la place Jean Jaurès

SAMEDI 17

CHRISTMAS CAROLS

sur le marché

DIMANCHE 18 de 9h à 12h

MARCHÉ DE NOËL

Ferme de Galerne
Association des producteurs fermiers de Tullins

DIMANCHE 18 à 15h et 17h30

FÊTE DE LA LUMIÈRE 2022 « UN NOËL TROIS ÉTOILES », CONTE DE NOËL

AEP et Paroisse
Notre-Dame des Noyeraies.
Église St-Laurent des Prés

VENDREDI 23 à 17h

MOMENT MUSICAL

à la médiathèque

VENDREDI 23 ET JEUDI 29

à 16h et 19h30

COLLECTE DE SANG

Amicale des Donneurs de Sang de Tullins - Salle des fêtes



JANVIER 2023

VENDREDI 6 à 19h30

VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS

Salle des fêtes

SAMEDI 14 à 19h

SOIRÉE ROCK

Avec The Elements, Ady & The Hop Pickers, Talysker - Salle des fêtes



ON FÊTE NOËL À TULLINS

16, 17 ET 18 DÉCEMBRE 2022

VENDREDI 16

Paniers gourmands remis aux seniors par le CCAS
13h > 17h30 - Salle des fêtes

Déambulation et chants

17h45 > 18h30 - rendez-vous place de l'Église
Centre-ville avec les enfants des écoles et les habitants
Flashmob à suivre !

18h30 - Descente de l'église par **le Père Noël**

Soupe de Noël, chocolat chaud pour les enfants. Stand maquillage.
Action jouets avec le Père Noël vert (Secours Populaire)

SAMEDI 17

Fanfare « Pink It Black »

De 10h à 12h - Sur le marché

DIMANCHE 18

Spectacle de la troupe magique...

avec Maurice Bouchayer,
ventriloque, illusionniste

15h - Salle des fêtes - Tout public, entrée libre
Goûter offert par la MJC de Tullins



NAISSANCES

02/09/2022 Romain LALIRE
12/10/2022 Gabriel DUARTE



MARIAGES

Matthieu DESWAERTE
et Virginie PAHON - 8 octobre
Romain GHEZAL
et Nelly-Nadège MBILA - 21 octobre



DÉCÈS

15/09/2022 Alain PENON
17/09/2022 Madeleine GUITTON
19/09/2022 Marguerite FABRY épouse
GEOFFRAY
22/09/2022 Yvonne GOYARD veuve
PERDRIX
27/09/2022 Adélaïde GOMES CAÇAO
29/09/2022 Denis GIRAUD
30/09/2022 Ricard GAFFORINI
03/10/2022 Claude ROGER

05/10/2022 Francis BEAUJEAN
07/10/2022 Irène ROCHETTE veuve EMIN
08/10/2022 Édith DÉCARD épouse CHEVRON
13/10/2022 Patrick DÉTROYAT
17/10/2022 Colette MOLLE épouse DÉCOTTERD
17/10/2022 Patrick MILLION
22/10/2022 Jean-Baptiste CHAMPON
24/10/2022 Thérèse RAMET veuve FAIT
25/10/2022 Salvatore LIGIOS
31/10/2022 Jean-Pierre GORLIER